L'Economie Sociale
en Région wallonne

100
définitions pour comprendre

Form'action André Renard asbl
Agence – conseil en Economie sociale
Avril 2006

AVANT-PROPOS

L'Economie sociale est un secteur dynamique à multiples facettes, qui regroupe les activités économiques exercées par des entreprises diverses, principalement des coopératives, des mutualités et autres associations. Cependant, aussi diversifiées que soient leurs activités, ces entreprises ont une chose en commun : le profit n'est pas leur seule religion !

Entreprendre d'une manière optimale pour la société, c'est-à-dire entreprendre "autrement" – et ne pas seulement rechercher un rendement optimal –, constitue naturellement la base du fonctionnement de toute entreprise d'économie sociale.

Les entreprises d'économie sociale ne se laissent donc pas guider par la seule logique économique et poursuivent une finalité qui s'articule autour des principes fondamentaux suivants : d'une part, l'entreprise d'économie sociale dispose d'une autonomie de gestion, élément majeur de toute dynamique associative ; d'autre part, son objectif est de procurer des services aux membres ou à la collectivité plutôt que de rechercher le profit ; ensuite, en matière de répartition des revenus, elle privilégie les personnes et le travail plutôt que le capital. Enfin, l'entreprise d'économie sociale se veut démocratique car elle associe ses travailleurs au processus décisionnel.

Mais cette attitude mérite aussi d'être propagée dans les autres entreprises privées, 'classiques'. Même si un long chemin reste encore à parcourir sur ce terrain, ces quelques dernières années, l'Economie sociale est parvenue à diffuser significativement la Responsabilité sociale des Entreprises ; une démarche qui vise à instaurer une approche plus sociale, plus écologique mais aussi plus durable des actions qu'elles mènent.

L'Economie sociale connaît un développement remarquable qui n'est certainement pas le fruit du hasard. Dans les périodes difficiles, l'intérêt accordé au secteur est plus nécessaire que jamais, tout particulièrement pour les publics et les quartiers défavorisés. Elle prend soin de ceux et celles qui ne pourraient pas (ou difficilement) se débrouiller sans certaines formes d'aide et devient d'autant plus incontournable que le nombre d'exclus va croissant.

En effet, l'Economie sociale (marchande ou non) - qui est le plus souvent dénommée « tiers secteur » ou « troisième secteur », à côté du secteur privé 'traditionnel', 'classique' et du secteur public -, c'est également… 50.000 travailleurs équivalents temps plein en Belgique, lesquels contribuent à générer un milliard € de chiffre d'affaires chaque année ! Difficile maintenant de l'ignorer. C'est comme un chaînon indispensable à notre société qui, aujourd'hui, ne manque plus !

ACCORD DE COOPÉRATION *(pour l'Economie sociale)*

Accord par lequel les ministres de l'Economie sociale, de l'Emploi et de l'Economie des autorités fédérales, régionales et de la Communauté germanophone, s'engagent pour la durée d'une législature à coopérer sur divers points en matière d'Economie sociale et définissent les objectifs, les actions communes de même que le financement qui y correspond.

ACCORD DE GOUVERNEMENT *(pour l'Economie sociale)*

Accord répertoriant l'ensemble des engagements (notamment les engagements budgétaires) et autres projets que réservent les gouvernements bruxellois, wallon et de la Communauté française au secteur de l'Economie sociale, pour les années 2004 à 2009.

AGENCE CONSEIL EN ÉCONOMIE SOCIALE

L'Agence conseil en Economie sociale - agréée par la Région wallonne - est une structure spécialisée qui cherche à promouvoir la création et/ou le développement d'activités et autres initiatives dans le secteur de l'Economie sociale et qui propose, selon les caractéristiques propres à chacune d'entre elles, différentes formules d'accompagnement, parfois à titre (quasi)gratuit : assistance et/ou conseil en développement économique, en gestion voire en marketing aux associations ou entreprises d'économie sociale ; mise sur pied d'assistances techniques ou de formations destinées aux candidats créateurs d'activités d'économie sociale ou au personnel de ces dernières voire des financements ou prêts à leur attention. En Région wallonne, au jour d'aujourd'hui, on en compte dix-sept, parmi lesquelles : *Crédal – Febecoop Wallonie – Fosoder – Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises… et la FAR asbl (Form'action André Renard asbl).* www.far.be

AIDES EUROPÉENNES A L'ÉCONOMIE SOCIALE

A ce jour, il n'existe pas de programme spécifique aux entreprises d'économie sociale par lequel la Commission européenne apporterait un soutien direct à la création ou au développement d'initiatives d'économie sociale, lesquelles ont toutefois accès à tous les programmes communautaires, au même titre que les entreprises des secteurs dits 'traditionnels'. Dès lors, à condition qu'il réponde aux différents critères d'éligibilité requis, tout projet 'classique' ou d'économie sociale peut répondre aux appels à proposition faits par la Commission européenne dans le cadre de programmes donnés, tels que ceux (co)financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER) ou le Fonds social européen (FSE).

A.I.S. - AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

L'A.I.S. agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les ménages en état de précarité, qui sont à la recherche d'un logement. Sa *mission* consiste à conclure principalement des contrats de gestion de logements avec les propriétaires et les mettre à disposition des dits ménages moyennant un loyer réduit, déterminé sur base de leurs revenus disponibles. Elle assure aussi un accompagnement social des occupants du logement. En outre, l'A.I.S. peut prendre des logements en location en vue de les sous-louer, à titre subsidiaire. Dans ce cadre, elle veille au respect des obligations des parties en présence et joue le rôle de médiateur en cas de conflit.

A.I.S.B.L. – ASSOCIATION INTERNATIONALE SANS BUT LUCRATIF

Tout comme l'asbl (Cfr. Infra), l'A.I.S.B.L. est une association qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales et qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel. Le terme « *international* » ne confère pas pour autant à l'association internationale un statut de droit international. Il s'agit bel et bien d'une personne morale de droit belge présentant un caractère international de par son but, ses activités et le plus souvent sa composition. Ainsi, en plus d'un caractère dénué de but de lucre, elle doit présenter un objectif d'utilité internationale.

ALTER-ECHOS

Publié par l'agence de presse d'informations sociales *Alter*, ce bimensuel d'informations est devenu, en quelques années seulement, un véritable outil de référence pour le secteur de l'Economie sociale et… alternative. Ce périodique permet ainsi de suivre, donc de comprendre l'information à caractère social. www.alter.be

AMBASSADEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Chaque année, quelques associations ou entreprises du secteur de l'Economie sociale - répondant à une multitude de critères et valeurs - sont nommées *« Ambassadeurs de l'Economie sociale »*, avec la mission pour chacune d'entre elles d'assurer la promotion des très nombreux thèmes animant l'Economie sociale, à savoir les terrains d'action respectifs sur lesquels ces ambassadeurs se distinguent. En outre, chaque ambassadeur est chargé de diffuser sa vision de l'Economie sociale auprès du grand public tandis que la notion « *entreprendre différemment* » occupe, parmi de nombreuses valeurs, une place prépondérante. www.socialeconomy.be/FR/Projects/Ambassadeurs2006.htm

ARCO

Groupe coopératif avec une dimension spécifique, *Arco* a pour mission première de gérer et de suivre les intérêts économiques et financiers de ses coopérateurs ; qu'il s'agisse d'organisations sociales ou de personnes physiques. Présent dans de nombreux secteurs économiques, le *Groupe Arco* dispose d'un capital de 1,5 milliard € (notamment au sein de *Crédal* et de son homologue flamand *Hefboom*, coopératives actives dans l'octroi de crédits aux entreprises d'économie sociale), lequel provient de l'apport de centaines de milliers de particuliers issus de larges couches de la population.

En raison de sa structure coopérative particulière ainsi que son important ancrage dans des organisations diverses, le *Groupe Arco* tend à donner une interprétation contemporaine et solidaire à la pensée coopérative.

A.S.B.L. – ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Association dotée d'une personnalité juridique propre qui se doit d'accomplir, à titre principal, des actes civils. Elle ne réalise généralement pas d'opérations commerciales ou industrielles et ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel.

Très présente sur le terrain de l'Economie sociale, elle représente ainsi un instrument majeur d'organisation des activités caritatives, culturelles, pédagogiques, sociales, sportives et autres. Elle couvre tous les domaines, toutes les tendances confessionnelles, philosophiques ou politiques et constitue l'émanation par excellence de la liberté d'association consacrée par la Constitution belge.

ATELIER SOCIAL

Organisation qui offre des contrats de travail à temps plein à des chômeurs de longue durée - minimum 5 ans sans emploi -, peu scolarisés. Elle reçoit pour ce faire un subside 'salarial' des autorités ainsi qu'une prime pour le personnel d'encadrement. Le placement dans un Atelier social ne peut avoir lieu que si toutes les autres mesures d'accompagnement, d'aide et de promotion de l'emploi au sein du circuit professionnel régulier, classique ont été épuisées.

ATOUT EI

Mis sur pied en 2005 à l'initiative de plusieurs entreprises d'insertion (EI ; Cfr. Infra) ainsi que plusieurs fédérations d'économie sociale, *Atout EI* est un groupement visant à représenter, défendre et informer les EI. Ce groupement a pour vocation d'offrir à ses membres les avantages suivants : une représentation unique auprès des interlocuteurs publics ; un lien permanent avec les EI en vue de recueillir leurs attentes et de leur proposer des solutions ; la tenue à jour de statistiques relatives aux entreprises d'insertion ; la mise en place de groupes de travail visant le traitement des problèmes spécifiques aux EI ainsi que la création d'une cellule de travail permanente au secteur.

AWIPH

Associée à de nombreux projets d'économie sociale, l'*Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées* (AWIPH) encourage ces dernières à recourir aux initiatives lancées par les services généraux, et destinées à l'ensemble des citoyens. En conseillant, informant, sensibilisant et soutenant tant les personnes handicapées, leurs familles que les employeurs ou opérateurs du marché de l'emploi et de l'insertion, l'AWIPH vise à stimuler la participation des personnes handicapées à la vie économique et sociale. www.awiph.be

BASE S.E.S.

Substitut de la révolue base « *Subside futé* » qui lui a servi de modèle, la *Database S.E.S. – Soutien Economie Sociale* – est la nouvelle banque de données fédérale qui recèle près de 500 fiches d'aides accessibles au secteur de l'Economie sociale et couvre l'entièreté du territoire belge. Disponible sur le site de la Cellule fédérale Economie sociale, elle n'est rien d'autre qu'un moteur de recherche qui permet aux asbl, coopératives…et autres sociétés à finalité(s) sociale(s) de disposer de toutes les informations utiles, inhérentes aux aides auxquelles elles peuvent prétendre. www.subsidia.be/sesf.htm

BEL.S.I.F.

Le *Forum Belge pour l'Investissement Durable & Socialement Responsable* (BEL.S.I.F.) a pour vocation d'encourager, promouvoir et soutenir les investissements durables et socialement responsables dans tous leurs aspects. Regroupant diverses institutions appartenant aux mondes des assureurs, des banques, des gestionnaires de fonds de même que de l'Economie sociale, ce forum se veut une structure ouverte. Il a pour objectif de réunir toutes les parties intéressées par cette problématique, afin de leur permettre de se rencontrer et d'échanger leurs expériences et points de vue ainsi que de coordonner les initiatives en cours, voire d'en susciter de nouvelles.

Par ailleurs, le BEL.S.I.F. s'inscrit dans une structure plus vaste à l'échelon européen, *l'EURO.S.I.F. – European Sustainable and Responsible Investment Forum*. www.belsif.be (www.eurosif.org)

B.I.O.

Fondée en 2001 dans le cadre d'un partenariat public - privé, et grâce au soutien de nombreuses ONG et autres entreprises d'économie sociale, la *Société belge d'investissement pour les pays en développement* (B.I.O.) a pour but de financer les micros, moyennes et petites entreprises dans les pays en développement.

Ses interventions doivent, d'une part, mener (in)directement à des emplois productifs durables, respectant les droits sociaux fondamentaux tels que définis par les huit Conventions de base de l'Organisation internationale du Travail (O.I.T.), et d'autre part, reposer sur une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, les critères de pertinence sur le plan du développement (définis par la loi du 25 mai 1999 relative à la Coopération internationale belge) sont d'application à B.I.O., qui se présente comme un investisseur socialement responsable.

CELLULE FÉDÉRALE ÉCONOMIE SOCIALE

Service administratif en charge de la préparation et de la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'Economie sociale. A ce jour, la Cellule fédérale Economie sociale dépend directement de la Secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et au Développement durable. Sur le plan fonctionnel, elle est un service ad hoc du S.P.P. (Service Public de Programmation) de l'Intégration sociale, la Lutte contre la Pauvreté & l'Economie sociale. www.socialeconomy.be

C.E.P. - C.M.A.F.

Souvent perçue comme l'interlocuteur pour les entreprises d'économie sociale à l'échelon européen, la *Conférence européenne permanente des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations* (C.E.P.-C.M.A.F.) est une instance de concertation, de proposition et de représentation sur toute question commune aux entreprises d'économie sociale. Elle a pour principal interlocuteur l'Union européenne, mais également les gouvernements et institutions des pays membres.

CERA

C'est sous le leitmotiv 'Mécénat coopératif avec une plus-value sociale' que CERA - grand groupe financier coopératif détenant 6,4 % du capital du Groupe KBC -, souligne sa mission sociale. Il le fait en soutenant des centaines de projets sociaux en Belgique et, dans une moindre mesure, à l'étranger. Ainsi, les différents projets retenus doivent répondre à des besoins sociaux évidents et conduire sur des effets durables pour la Société, tout particulièrement pour les sociétaires du groupe, toujours autour des *valeurs* suivantes : Coopération, Participation, Solidarité et Respect de l'individu.

CHANTIERS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Processus de concertation interne au secteur de l'Economie sociale, lancé en 1999 par le Ministre fédéral de l'Economie sociale d'alors, en vue de rapprocher et/ou confronter les actions, les idées et autres projets des différents acteurs institutionnels ou de « terrain » de l'Economie sociale.

CHARITY PLAN

Encore à l'état de projet, le Charity Plan ou « *Plan caritatif* » serait une version adaptée du Business Plan (ou Plan financier), exigé en matière commerciale. Cette nouvelle obligation ne viserait toutefois que les associations d'une certaine importance. Son objectif serait davantage de responsabiliser les fondateurs d'associations que d'offrir aux tiers un fondement juridique suffisant pour entamer une action en responsabilité contre eux. Ce document pourrait se définir comme un relevé descriptif et prévisionnel des activités que l'asbl s'apprête à poursuivre ainsi que des moyens financiers qu'elle entend y affecter pour y parvenir.

C.I.R.I.E.C.

Constitué de 14 Sections nationales établies sur les continents américain, asiatique et européen, le *C.I.R.I.E.C. International aisbl* (ou *Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative*) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale qui s'intéresse à la collecte d'informations, la recherche scientifique ainsi que la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientées vers le service de l'intérêt général et collectif, notamment l'Economie sociale (Asbl, Coopératives et Mutuelles).

Depuis 1957, c'est la Section belge, le C.I.R.I.E.C.-Belgique (asbl à but scientifique comptant plus de soixante membres) qui est le siège permanent du Secrétariat du C.I.R.I.E.C. International. www.ulg.ac.be/ciriec/

CLAUSE SOCIALE

Clause insérée à un contrat de marché public qui oblige l'entreprise à donner un travail à un nombre déterminé de demandeurs d'emploi et à leur apporter une certaine formation, le plus souvent par l'intermédiaire d'entreprises d'insertion actives sur le terrain de l'Economie sociale qui se positionnent en véritables sous-traitantes. Ces travailleurs réalisent le même travail et sont soumis aux mêmes conditions salariales que tout autre travailleur ; une partie du coût étant prise en charge par le donneur d'ordre.

COMMERCE ÉQUITABLE

Aussi appelé « *Fairtrade* », le commerce équitable s'attache à instaurer un partenariat commercial qui offre aux producteurs et aux ouvriers des pays en voie de développement, une réelle possibilité de développement durable. Il vise ainsi à assurer une meilleure qualité de vie tant sur le plan économique, environnemental que social à ceux et celles qui y produisent des biens dits 'équitables', en investissant dans l'éducation, l'habitat ou la santé. Il les rend également plus solides face à la concurrence des plus gros producteurs en accroissant leurs marges bénéficiaires, en améliorant la qualité de leurs produits mais aussi en contribuant à la diversification de leur production.

CONCERTES

Créée en 2005 à l'initiative de trois grandes coupoles wallonnes d'économie sociale, *ConcertES* articule son organisation autour de trois cercles, aux pourtours clairement définis. Le premier cercle tend à regrouper de nombreux acteurs et fédérations du secteur en vue de favoriser leur concertation mais également de définir les orientations et/ou mandats inhérents à des problématiques très précises portant à l'Economie sociale. Le second cercle - constitué de plusieurs groupes de travail assistés d'experts - tend à évoluer au fil de l'actualité du secteur et des thématiques majeures que celle-ci impose de traiter rapidement tandis que le troisième cercle repose quant à lui sur les trois coupoles fondatrices, lesquelles coordonnent et pilotent la vaste plateforme qu'est *ConcertES*. Cette dernière anime le banc de l'économie sociale au sein du CWESMa (Cfr. Infra), prend part à la concertation relative aux décrets wallons en préparation et apporte sa contribution en matière de Services de proximité (Cfr. Infra).

CONSEIL FÉDÉRAL POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'objectif de la constitution d'un Conseil Fédéral pour l'Economie sociale se retrouve dans l'Accord de coopération relatif à l'Economie sociale. Il n'est donc pas amené à s'exprimer à propos de compétences ou missions régionales, qui sont en dehors des compétences de la Secrétaire d'Etat à l'Economie sociale. Regroupant les différents réseaux de l'Economie sociale, il se veut être un interlocuteur autonome et privilégié, un forum permanent qui établit des liens fonctionnels entre ses acteurs et les autorités publiques. Au-delà de ses rôles de promoteur et de représentant du secteur, il entend également rendre des avis à ces dernières dans la préparation et l'exécution de la politique menée en matière d'Economie sociale. Il peut néanmoins élaborer et lancer des initiatives innovantes, originales dans le secteur.

CONSEIL NATIONAL DE LA COOPÉRATION (C.N.C.)

Créé en 1955 afin de promouvoir l'identité coopérative, le C.N.C. est un organe d'avis et d'études chargé d'agréer les authentiques sociétés coopératives. Il se veut le garant du respect des principes coopératifs fondateurs. Outre les Commissions des coopératives (agricoles, de consommation, de distribution, de production et de services) qui le constituent, le C.N.C. dispose également d'un groupe de travail 'Législation', traitant des questions juridiques relatives aux sociétés coopératives. www.nrc-cnc.be

COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS

Au nombre de cinq seulement en Belgique, dont deux sont établies en Région wallonne (*Azimut SCRLFS* à Monceau-sur-Sambre et *Challenge SCRLFS* à Libramont), ce type de coopératives permet à des entrepreneurs qui démarrent une activité, de bénéficier d'un ensemble de services, solutions et structures adaptés qui tendent à limiter les risques de l'entreprenariat ; soit un test grandeur nature avant de devenir autonome. Pour ce faire, la Coopérative d'activités met à disposition de l'entrepreneur sa structure juridique, son numéro de T.V.A…et lui prodigue également un accompagnement sur mesure, assuré par une équipe pluridisciplinaire qui lui dispense des conseils, formations et autres services de gestion collant à l'activité momentanément hébergée.

COOPÉRATIVE D'EMPLOI

Présentée le plus souvent comme un prolongement naturel de la coopérative d'activités, la '*Coopérative d'emploi*' constitue avant tout un cadre d'autocréation d'emplois au travers d'une dynamique collective et d'une dimension d'insertion durable par l'économique. Il s'agit d'une entreprise où les associés sont des entrepreneurs salariés de leur propre activité, lesquels décident d'être propriétaires d'une entreprise collective et d'y partager des savoir-faire et valeurs, d'y mutualiser des moyens et de bénéficier des avantages liés au statut de salarié (donc d'une protection sociale).

Ce concept peut être un prolongement de la coopérative d'activités, devenant ainsi une 'Coopérative d'activités et d'emploi' ; toutefois, idéalement, celle-ci doit davantage s'inscrire dans une logique de filière d'activités ou de métiers complémentaires. Dès lors, si la Coopérative d'emploi peut se créer indépendamment de la coopérative d'activités et mener par ailleurs à la création de coopératives d'activités, on parlera de 'Coopérative d'emploi autonome'.

COOPÉRATIVES (SOCIÉTÉS)

Nées en marge des piliers chrétiens et socialistes, les Sociétés coopératives ont fait l'histoire coopérative de la Belgique et restent bien présentes dans quatre grands secteurs : celui de l'agriculture, des assurances, des banques ou des pharmacies. Bien présente en Economie sociale mais en léger déclin par rapport aux associations, la Coopérative (agréée) est plus qu'une forme juridique de société organisée par le Code des Sociétés commerciales. Elle est avant tout une autre manière d'entreprendre en ce sens qu'elle développe ses activités dans le respect des principes suivants : adhésion volontaire ; égalité ou limitation du droit de vote à l'AG ; désignation par l'AG des membres du CA (et du Collège des commissaires) ; ristourne aux associés & taux d'intérêt modéré, limité aux parts sociales.

Depuis toujours, les Coopératives (les plus anciennes ont aujourd'hui 120 ans) sont apparues lorsque deux conditions sont réunies : la première est une condition de nécessité - les gens se serrent les coudes pour inventer, ensemble, des solutions à leurs problèmes - et la seconde, un besoin de cohésion sociale, d'identité collective - les gens se serrent les coudes dès lors qu'ils ressentent un ferment communautaire, d'appartenance à un même groupe, à une même classe sociale ou à une même communauté.

COUPOLES DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Soutenues financièrement dans le cadre de la Politique fédérale d'Economie sociale, les Coupoles (ou Fédérations) des services de proximité à finalité sociale (Cfr. Infra) assurent la promotion de la coopération, la défense des intérêts ainsi qu'un soutien technique des services de proximité, sur la base d'un dialogue mutuel avec l'administration. En Belgique, il n'en existe actuellement que deux, une coupole flamande ainsi qu'une coupole francophone.

CREDAL

En tant que Coopérative de crédit alternatif active à Bruxelles et en Wallonie, Crédal SCRLFS poursuit trois objectifs majeurs : proposer des placements solidaires en soutenant des initiatives touchant les plus démunis ; offrir tant aux collectivités qu'aux particuliers une forme d'épargne alternative dont le rendement est d'abord humain et social, financier ensuite et enfin, celui de soutenir des projets sociaux qui n'ont pas accès au crédit bancaire traditionnel, ceci grâce à du conseil en gestion ainsi que des crédits à taux modérés. Les priorités de Crédal sont notamment la participation démocratique au sein des structures soutenues, la qualité et la transparence dans leur gestion, l'emploi en leur sein (en particulier pour les peu qualifiés) ou encore le travail sur les causes de la marginalisation. www.credal.be

CRÉDIT SOCIAL (À LA CONSOMMATION)

En réponse à l'inadéquation de la plupart des ouvertures de crédits observées sur les marchés, le crédit social à la consommation est une forme de crédit modéré qui est adaptée à la situation sociale et financière du demandeur. Il lui permet ainsi - s'il dispose d'un revenu modeste - de disposer des fonds nécessaires destinés à acquérir des biens et services essentiels garantissant l'accès au bien-être et/ou à la dignité. Ce besoin de crédit mérite donc d'être rencontré, mais de façon adaptée à la situation socioéconomique du bénéficiaire, au regard notamment des conséquences importantes (en matière tant d'exclusion que de précarisation) que peut entraîner un crédit inapproprié.

C.W.E.S.MA.

Instauré en 1999 par le Gouvernement wallon, mais rendu opérationnel effectivement en septembre 2000, le C.W.E.S.MA. (Conseil Wallon de l'Economie Sociale Marchande) est chargé de conseiller le Gouvernement wallon dans la politique de développement de l'Economie sociale marchande en Région wallonne. Composé de représentants tant des interlocuteurs sociaux que d'entreprises d'économie sociale marchande, cette institution dispose d'un droit d'initiative en matière d'avis et de recommandation concernant cette politique de développement. www.cesrw.be

D.I.I.S.

Mise sur pied en 1992, la Direction Interdépartementale de l'Intégration Sociale (D.I.I.S.) fait partie du Secrétariat général du Ministère de la Région wallonne et tend à favoriser l'intégration de celles et ceux qui se trouvent confrontés au décrochage social. Ainsi, sur le terrain de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, elle se veut être un outil transversal, de coordination, d'évaluation et d'impulsion.

ÉCONOMIE PLURIELLE

Sur la base du dernier accord de coopération signé par le Fédéral et les différentes entités fédérées, il est convenu d'appeler 'Economie plurielle', une économie qui ne poursuit pas seulement des objectifs strictement économiques mais également des objectifs environnementaux, éthiques et sociaux. Il s'agit donc d'une économie considérée ainsi dans ses complexités et globalité, sous ses différents aspects. Par ailleurs, il est supposé qu'elle repose sur deux piliers majeurs : l'Economie sociale & la Responsabilité sociale (ou sociétale) des entreprises.

ÉCONOMIE SOCIALE

Ensemble d'entreprises et d'initiatives dont les objectifs préconisent la réalisation de certaines plus-values sociales, tout en respectant les principes de base suivants :

- Primauté des personnes et du travail sur le capital (dans le processus de répartition des revenus générés) ;
- Processus de décision démocratique et participatif ;
- Volonté d'implantation (donc de localisation) sur la base de critères sociaux ;
- Finalité de service aux membres (ou à la collectivité) plutôt que de profit ;
- Gestion autonome et transparente des différentes activités ;
- Qualité et recherche de la durabilité tant des activités que des emplois générés par celles-ci.

Par ailleurs, une attention toute particulière est consacrée à la qualité des relations (commerciales et sociales) tant internes qu'externes à l'entreprise d'économie sociale qui tend à commercialiser des biens et/ou des services en veillant à une utilisation économique rationnelle des moyens disponibles afin d'assurer tant sa continuité que sa rentabilité.

La définition de l'Economie sociale peut être parfois très extensive. En effet, d'aucuns n'hésitent pas à y incorporer toute l'activité non marchande (la Sécurité sociale, les Mutualités, les Soins de santé…) voire une frange importante du secteur public. Aussi, une définition trop floue de celle-ci peut générer des confusions qui pourraient s'avérer dommageables pour l'Economie sociale elle-même.

ÉCONOMIE SOCIALE D'INSERTION

Ensemble des initiatives qui offrent de réelles chances de (ré)insertion dans l'économie, sur le marché du travail et même dans la société à des personnes qui éprouvent de très sérieuses difficultés à se réinsérer par la voie classique, traditionnelle.

ÉCONOMIE SOCIALE MARCHANDE

Sont considérées comme relevant de l'Economie sociale marchande, les activités et entreprises qui respectent exactement les mêmes critères que ceux énoncés ci-dessus (dans la définition de l'Economie sociale). En outre, il faut que ces dernières retirent la plus grande partie de leurs ressources de la production de biens ou de la prestation de services, donc de la vente de ceux-ci, ceci contrairement aux structures actives dans le secteur de l'Economie sociale non-marchande.

ECONOSOC

Site web faisant office de portail électronique consacré à l'Economie sociale et plus largement au secteur associatif en Belgique. Econosoc tire bien évidemment son nom de la simple contraction des termes Economie sociale, envisagée toutefois sous sa définition la plus large qui soit. www.econosoc.be

E.F.T. - ENTREPRISE DE FORMATION PAR LE TRAVAIL

Apparue au début des années 1980, l'E.F.T. a pour objectif premier de former des jeunes à un emploi en dehors du cadre scolaire traditionnel en les mettant en situation réelle de travail.

Lors de son apprentissage, le demandeur d'emploi en formation est ainsi confronté à une vraie demande, de vrais clients, et verra son travail aboutir à une réalisation concrète et utile. L'action de l'E.F.T. achevée, le stagiaire pourra soit intégrer le secteur d'activité auquel il a été formé soit reprendre une formation qualifiante (du type Forem, Promotion sociale…). Regroupées au sein de quelques fédérations seulement, les E.F.T. agréées bénéficient de subventions pour les frais de fonctionnement ainsi que de personnel.

E.I. - ENTREPRISE D'INSERTION

En ce qui concerne les E.I., et contrairement aux E.F.T. dont la finalité ne laisse planer aucune espèce de doute, on peut observer deux grandes orientations. Soit l'objectif de l'E.I. est de permettre aux demandeurs d'emploi de réintégrer le monde du travail, et le moyen utilisé est une production pure et simple de biens et services. Soit le but de l'E.I. est de produire des biens et services, et sa spécificité est de le réaliser en employant des demandeurs d'emploi difficiles à placer par la voie classique.

A ces deux tendances, il faut ajouter deux approches en matière de « durabilité des démarches » : ou l'E.I. est conçue en tant que passerelle vers le monde professionnel (et le public cible est amené à quitter l'E.I. dès que possible afin de réintégrer le circuit professionnel 'classique'), ou elle est envisagée comme une structure finale, au sein de laquelle le travailleur cible est appelé à rester.

Selon que l'E.I. opère en Wallonie, à Bruxelles-Capitale ou en Flandre, au regard de ses spécificités respectives en matière d'emploi donc aussi d'insertion socioprofessionnelle, les règles en matière de subvention, d'agréation et de détermination de leur public cible sont sensiblement différentes. L'insertion socioprofessionnelle se positionne dès lors comme une sorte de raccourci entre l'assurance-chômage et l'entreprise.

E-INCLUSION

Orchestré par différents acteurs du secteur de l'Economie sociale tel que le réseau ESNET (Cfr. Infra), l'E-Inclusion est un processus par lequel on vise, d'une part, à encourager les associations et autres entreprises d'économie sociale à mieux s'approprier les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et d'autre part, à insister davantage sur les réponses (tant pratiques que théoriques) de ce secteur à la réduction de la fracture numérique. Il s'agit ainsi tant de veiller à ce qu'un fossé ne se creuse entre ceux qui profitent des TIC et ceux qui en sont exclus qu'à éviter qu'au travers des TIC, tous puissent jouir d'un égal accès à ces nouvelles opportunités technologiques.

ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF

Caractérisé par un ancrage conséquent dans deux grands groupes financiers européens ou dans la distribution pharmaceutique, l'entreprenariat coopératif belge d'aujourd'hui, c'est près de 600 coopératives agréées - la plupart dans le secteur agricole où leur rôle est prépondérant et dans une moindre mesure celui des services - 2.200.000 coopérateurs, 8 milliards EUR de fonds propres, 6.000 emplois directs (et plus de 50.000 indirects). Et s'il apparaît que les coopératives agréées ont parfois dû adapter leur structure aux mutations économiques et se résoudre à de nombreux regroupements et fusions, il n'en demeure pas moins vrai que les principes et valeurs coopératifs restent bien présents en se manifestant sous de nouvelles formes, tel qu'un soutien constant à une multitude de projets d'économie sociale et solidaire.

ÉPARGNE DE PROXIMITÉ

Forme d'épargne qui permet de donner un coup de pouce à des projets sociaux ou alternatifs, qui n'ont pas ou difficilement accès au crédit bancaire traditionnel. A ce jour, les associations d'épargne de proximité actives en Région wallonne et à Bruxelles ont pour principe de base de disposer d'une gestion autonome, commune et démocratique de l'épargne, en y incluant une dimension locale. Différentes initiatives de développement régional ont été ainsi soutenues par l'intermédiaire d'un prêt sans intérêt, ou avec un intérêt minime, qui peut s'adresser aux E.T.A., aux écoles de devoirs…Le véritable enjeu est plutôt de rechercher un intérêt social, de recréer des liens sociaux, de la solidarité et de penser l'argent autrement.

E.S.I. - ENTREPRISE SOCIALE D'INSERTION

Elle rassemble les organisations d'économie sociale qui adoptent une démarche clairement marchande et ont une dimension d'intérêt général, c'est-à-dire un objectif évident de procurer un bénéfice à la collectivité. Une frange importante de ces entreprises est active dans l'insertion par le travail. Dès lors, par le biais d'une activité productive, un des buts des E.S.I. est clairement l'insertion de personnes fragilisées sur le marché du travail. Il y a ainsi une grande diversité parmi les E.S.I. Outre les E.F.T., on retrouve aussi des Entreprises de travail adapté (E.T.A. ; Cfr. Infra) ainsi que les E.I. D'autres initiatives, asbl pour la plupart, sont également dynamiques dans l'insertion par le travail de personnes défavorisées, bien que ces structures n'aient pas cherché à obtenir l'un de ces agréments.

ESNET

Le réseau ESNET est né en Belgique afin de répondre aux attentes et objectifs du Sommet de Lisbonne. ESNET regroupe les principaux acteurs de l'Economie sociale et solidaire, en Flandre, Wallonie et à Bruxelles. www.esnet.be

L'objectif de ce réseau est double : inviter les acteurs de l'Economie sociale et solidaire à mieux s'approprier les TIC (Technologies de l'Information et de Communication) et mettre en avant les réponses tant pratiques que théoriques de ce secteur à la réduction du fossé numérique. Depuis 2001, ESNET Europe regroupe les fédérations de l'Economie sociale et solidaire dans plusieurs pays de l'Union européenne, dont ESNET Belgique. Par ailleurs, il ambitionne de devenir l'interlocuteur privilégié des institutions européennes.

E.T.A. - ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ

Disposant d'un objet social proche de celui des E.I., c'est-à-dire garantir un emploi à des exclus du monde traditionnel du travail, les E.T.A. (qui sont la continuité des Ateliers protégés) sont positionnées à mi-chemin entre les institutions dites 'occupationnelles' et les entreprises traditionnelles.

Elles emploient prioritairement des personnes handicapées, pour lesquelles ce type d'entreprise constitue - définitivement ou temporairement - un réel outil de promotion sociale et de (re)mise au travail. Unités de production de biens ou de services, les E.T.A. ont plusieurs domaines d'activités {tels que le conditionnement, le travail du bois, du cuir, des métaux ou encore du textile, les travaux de nettoyage, l'assemblage d'appareils électriques…} passant ainsi de l'artisanat aux technologies de pointe tandis que certaines d'entre elles concluent des contrats de fourniture de produits ou de sous-traitance industrielle, parfois au sein même d'entreprises clientes.

Au jour d'aujourd'hui, les E.T.A. ont pour défi majeur de suivre le mouvement technologique tout en conservant un objectif social. Dans pareil contexte, le débat sur leur avenir amène régulièrement la confrontation de deux thèses : celle encourageant une plus grande mixité des publics travaillant en leur sein et celle préconisant la constitution d'entreprises à finalité sociale pouvant garantir un emploi à ceux et celles qui s'y montrent les plus «productifs».

ETHIBEL

Connu surtout au travers du Label de qualité européen - qui est actuellement porté par près de vingt grands fonds de placement éthique -, Ethibel est un bureau de conseil indépendant qui accompagne tant les banques que les sociétés cotées en Bourse dans leur offre de formules d'épargne et de placements durables ou éthiques. Egalement connu pour la certification du (ré)investissement éthique de plusieurs produits d'épargne socialement responsables mais aussi pour ses Ethibel Pioneer Index & Ethibel Excellence Index, Ethibel jette ainsi un pont entre les entreprises et le monde financier, les O.N.G…le grand public et stimule l'esprit d'entreprise durable et sociale.
www.ethibel.be

FAIR TRADE

Traduction anglaise, régulièrement utilisée, de la notion de « commerce équitable » (Cfr. Supra). www.fairtrade.org

F.E.B.E.A.

La Fédération européenne des Banques Ethiques et Alternatives (F.E.B.E.A.) est une association de droit belge, créée en 2001, installée à Bruxelles, qui réunit des institutions financières ayant pour point commun de contribuer au financement de l'Economie sociale et solidaire. Elle constitue donc un lieu de refinancement mais aussi et surtout d'échanges, de partage d'expériences et de création d'instruments variés et communs afin de développer la finance solidaire sur tout le continent européen. www.febea.org

FEBECOOP

Active dans toute la Belgique depuis 1970, la Febecoop (ou Fédération belge de l'Economie sociale et coopérative) regroupe des associations et entreprises d'économie sociale actives dans des secteurs extrêmement diversifiés, mais toujours dans le but d'assurer la promotion de toute forme d'entreprise participative dès lors qu'elle adhère aux principes de démocratie économique, de rencontre de l'intérêt général ainsi que de solidarité.

Pour ce faire, ses activités se fondent sur trois pôles majeurs : un pôle «Fédération» (qui représente le mouvement coopératif et l'Economie sociale au sein des diverses instances à tous les niveaux de pouvoirs, informe ses membres et établit les contacts auprès des milieux institutionnels ou politiques) ; un pôle «Promotion et développement de l'Economie coopérative & sociale» ainsi qu'un pôle «Services» (services rendus à ses affiliés ou à tout autre association ou entreprise d'économie sociale). www.febecoop.be

Fé.B.I.S.P.

Depuis 1997, la Fédération Bruxelloise des opérateurs d'Insertion Socioprofessionnelle a pour vocation de représenter les associations du secteur de l'Insertion socioprofessionnelle & de l'Economie sociale et solidaire en Région de Bruxelles-Capitale. Au nom de ses membres qu'elle invite à se mettre en réseau dont elle est l'interlocuteur auprès des autorités publiques, elle tend à renforcer leurs capacités professionnelles et leur expertise par l'évaluation, la formation ou la recherche des différentes facettes de leurs activités tandis qu'elle participe aux consolidation, participation et reconnaissance tant de la formation que de l'insertion socioprofessionnelle au sein du non marchand. En outre, dans un souci permanent d'améliorer le fonctionnement des institutions, la FéB.I.S.P. assiste ses membres dans les domaines des plus variés et organise régulièrement des formations. www.febisp.be

FINANCE ÉTHIQUE & SOLIDAIRE

Non reconnu en tant que tel par le droit belge, le concept de «finance éthique et solidaire» recouvre une multitude de pratiques financières qui entendent considérer l'argent et ses différentes facettes (le crédit, l'épargne, l'investissement…) non plus sous l'angle de la stricte rentabilité économique mais en y adjoignant des considérations d'éthique et de solidarité.

Cet ensemble de pratiques répond manifestement aux soucis d'un nombre croissant d'épargnants qui cherchent à intégrer les dimensions tant environnementales, éthiques que sociales dans leurs placements et s'inscrit dans le contexte de la problématique du développement durable tout autant que de l'émergence de l'Economie sociale ou encore de la Responsabilité sociale des Entreprises.

F.L.O. - FAIRTRADE LABELLING ORGANIZATION

Avec la collaboration de Max Havelaar, F.L.O. est l'organisme international qui organise une combinaison de vérifications administratives trimestrielles, de rapports de réviseurs d'entreprises et de visites d'entreprises dont les produits portent le label Max Havelaar, ceci afin de vérifier si ces dernières continuent effectivement de respecter toutes les exigences requises en matière de commerce équitable et de labellisation. www.fairtrade.net

FONDS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE & DURABLE (F.E.S.D.)

Créé pour une durée de cinq ans en 2003, ce Fonds a pris la forme d'une Société coopérative à finalité sociale. Il a pour objet « toute forme de prêts ou d'interventions au profit d'activités relevant de l'Economie sociale et notamment la prise de participations dans des entreprises du dit secteur, là où elle est possible et/ou souhaitable ».

D'ici 2007, il ambitionne d'affecter 70 % de ses moyens à l'Economie sociale et durable, collectés sous la forme d'obligations à 5 ans, garanties par l'Etat et bénéficiant d'un intérêt annuel de 3,125 %.

Son but est clairement d'injecter des fonds supplémentaires dans les projets d'économie sociale. Il soutient en priorité les activités poursuivant la création d'emplois en son sein et plus particulièrement celles s'adressant aux demandeurs d'emploi connaissant des difficultés en terme de (ré)insertion socioprofessionnelle.

FONDS EXPÉRIMENTAL

Instauré en 2001 par l'autorité fédérale afin de développer et soutenir partout en Belgique des projets innovants relatifs aux Services de proximité (Cfr. Infra), mais aujourd'hui dissous, la phase expérimentale étant écoulée, ce Fonds était géré par la Fondation Roi Baudouin et alimenté par le Fédéral à concurrence de 2,6 millions EUR. En 2002, un prolongement du financement initial a permis la poursuite du soutien aux projets qui avaient donné des résultats encourageants.

FONDS "PAUVRETÉ"

Instauré en 1996, le Fonds 'Pauvreté' a pour principal objectif de donner aux pauvres, ainsi qu'aux associations et aux institutions qui travaillent à leurs côtés, les moyens de mettre en œuvre leurs projets en vue de lutter contre la précarité et la pauvreté dans notre pays. Afin d'identifier les dynamiques susceptibles d'être soutenues, ce Fonds organise un appel à projets permanent. La sélection de ceux-ci a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne ; le résultat de la sélection étant alors communiqué respectivement en été et en hiver. Il cherche ainsi à rencontrer une demande fondamentale des plus démunis : assumer leurs responsabilités en se sentant soutenus par la solidarité de la Société toute entière.

GESTION DE LA DIVERSITÉ

Politique d'entreprise qui tend à refléter, dans son groupe de travailleurs, la diversité très riche de notre société en matière de culture, race, conviction philosophique ou religieuse, sexe ou encore handicap physique.

GROUPE NORD/SUD D'ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE (G.N.S.E.S.S.)

Constitué en 1998 par des entreprises d'économie sociale et des ONG de développement du Nord, le G.N.S.E.S.S. s'est créé autour d'une volonté commune de décloisonnement et d'ouverture aux pratiques respectives d'économie sociale des uns et des autres. Il entend établir ainsi des liens entre acteurs du Nord et du Sud qui ont, en ligne de mire, de bâtir des « solidarités globalisées ». Par ailleurs, le G.N.S.E.S.S. publie « L'Horloge du Sud », qui offre un regard curieux sur des expériences alternatives et novatrices, du Nord et du Sud, qui ont pour ambition de s'enrichir respectivement.

GUIDE DES ACHATS DURABLES

Catalogue réalisé dans un but d'encourager et de faciliter l'achat de produits plus soucieux de l'environnement et fabriqués dans des conditions sociales respectueuses. Sur la base de critères tant écologiques que sociaux, ce guide (ou catalogue) aide les ménages ou encore les pouvoirs publics à acheter des produits tels que des fournitures de bureau, des aliments de cantine, du matériel électroménager ou informatique, des véhicules et autres produits de nettoyage « propres ». www.guidedesachatsdurables.be

I.N.A.I.S.E. (A.I.I.E.S.)

Créé à Barcelone en 1989 à l'initiative de sept organisations financières de l'Economie sociale, l'Association internationale des Investisseurs dans l'Economie sociale (I.N.A.I.S.E.-A.I.I.E.S.) est un vaste réseau international d'organismes ayant pour objectif le financement de projets sociaux et environnementaux. Par sa politique d'investissement « éthique », l'A.I.I.E.S.-I.N.A.I.S.E. favorise l'échange d'expériences entre investisseurs sociaux du monde entier et cherche à démontrer que l'argent peut constituer un réel facteur de changement sur les plans tant social qu'environnemental. www.inaise.org

INVESTISSEMENT ÉTHIQUE & SOLIDAIRE

Forme d'investissement socialement responsable (ISR ; Cfr. ci-dessous) qui a pour but d'investir directement dans des entreprises d'économie sociale, non cotées en Bourse.

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

Bien que recouvrant des formes très diverses, telles que celles de l'investissement éthique & solidaire, du placement éthique ou encore du placement avec partage solidaire, ce mode de placement - utilisé à son origine comme un instrument de boycott afin de manifester son opposition - vise à intégrer des critères environnementaux, éthiques et/ou sociaux dans une politique d'investissement. L'aspect financier ne devient donc plus le seul élément de choix en la matière.

LIVRE BLANC POUR LES COOPÉRATIVES

Réalisé par la Commission européenne, portant sur les Coopératives, ce document de travail (mais c'est également le cas en ce qui concerne le Livre vert pour les Mutuelles) a pour ambitions principales d'évaluer les différents avantages et inconvénients que recouvre cette forme d'entreprise et de mettre en évidence ses contributions particulières à la réalisation des politiques communautaires.

MAGASINS DU MONDE (MDM)

En tant que composante d'Oxfam en Belgique, les Magasins du Monde-Oxfam sont actifs depuis plusieurs années dans le mouvement du commerce équitable en Belgique francophone. Ils importent et vendent tant des produits alimentaires que de l'artisanat en provenance directe des pays du Sud et réalisent, par ailleurs, des actions ou des manifestations 'politiques' mais également un travail éducatif. www.madeindignity.be

MANAGEMENT ES–CHANGE

Ce projet vise à stimuler les échanges d'expertise managériale ainsi qu'à développer les coopérations entre les entreprises d'économie sociale et les entreprises issues de l'économie classique. Les objectifs sont d'améliorer les compétences en management des initiatives d'économie sociale et de contribuer à la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises. Le projet tend à rapprocher les managers d'entreprises privées des patrons de l'Economie sociale afin de leur permettre de tirer profit de leurs expériences et pratiques respectives.

MANAGENS

Lancée en 2002, Managens (Management environnemental des entreprises sociales) est une initiative qui fédère les entreprises d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage en Wallonie et à Bruxelles. Ce projet vise à intégrer la gestion environnementale à l'organisation interne des activités des membres de ce secteur, et poursuit la volonté de permettre à ceux-ci d'obtenir à moyen terme leur certification environnementale EMAS.

MAX HAVELAAR

Organisme indépendant de labellisation, Max Havelaar offre un contrôle externe et donc une garantie aux consommateurs que les produits (cacao, café, coton, jus de fruit, miel, sucre…) portant son label respectent effectivement les critères internationaux du commerce équitable définis par F.L.O. (Cfr. Supra). Son rôle ne consiste donc ni à acheter ni à vendre, mais bien attribuer ou retirer un label.
www.maxhavelaar.be

MEMORENDUM RELATIF A L'EXCLUSION BANCAIRE & FINANCIÈRE

Signé en février 2003 par les différents membres du Réseau Financement Alternatif (Cfr. Infra), mais également les Mutuelles et les Syndicats, ce Mémorendum reprend concrètement - et de façon exhaustive - l'ensemble de leurs recommandations quant aux mesures à prendre pour favoriser donc promouvoir le recours aux pratiques bancaires et financières tant socialement responsables que solidaires.

MICRO-CRÉDIT

Soutien financier d'un montant maximal de 25.000 EUR destiné à favoriser la création et le développement d'activités de très petites entreprises (TPE). Le prêt s'adresse à un public écarté du système bancaire conventionnel, faute de garanties réelles ou d'apport personnel suffisant. Il est assorti généralement d'un accompagnement personnalisé du créateur. www.planetfinance.org

MUTUALITÉS

Associations de personnes physiques qui ont, dans un esprit de prévoyance, d'assistance mutuelle et de solidarité, pour objectif de promouvoir le bien-être physique, psychique et social. Dans notre pays, les mutualités {socialistes et syndicales ; chrétiennes ; professionnelles ; 'Libra' & neutre « La Santé »} participent à l'exécution de l'assurance maladie-invalidité obligatoire (AMI).

Néanmoins, elles organisent également divers autres services : la défense (en justice) des intérêts de leurs membres dans le secteur de la Santé mais aussi l'intervention financière pour leurs affiliés et toutes autres personnes qui sont à leur charge dans les frais résultant de la prévention et/ou du traitement de la maladie, de l'invalidité voire l'octroi d'indemnités en cas d'incapacité de travail ; voire encore lorsque se produit une situation en vertu de laquelle le bien-être peut être encouragé. http://inami.fgov.be/insurer

NON PROFIT SECTOR

Pendant anglo-saxon de notre concept 'latin' d'Economie sociale, la notion de Non profit Sector couvre les organisations qui présentent les caractéristiques suivantes : adhésion libre et volontaire de leurs membres ; formalisation ou institutionnalisation de leur statut, c'est-à-dire qu'elles adoptent l'une ou l'autre personnalité juridique prévue par la loi ; cloisonnement à l'égard du secteur public ou parapublic. Ces organisations sont donc bel et bien indépendantes et privées ; elles ne redistribuent leurs profits ni à leurs gestionnaires ni à leurs membres. Transposé à notre réalité belgo-belge, cette notion de Non profit Sector tend à limiter le troisième secteur à la seule composante associative de l'Economie sociale.

OBSERVATOIRE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

En passe d'être opérationnel, l'Observatoire pour l'Economie sociale aura pour missions principales de réaliser mais aussi de compiler et publier des données statistiques fiables, utiles au développement efficace des structures du secteur. Il aura également pour tâche de passer au crible les méthodologies mises en place lors de la précédente législature et, le cas échéant, faire procéder à leur ajustement.

O.I.S.P.

Issu du monde associatif ou des C.P.A.S., l'Organisme d'Insertion Socioprofessionnelle (O.I.S.P.) favorise l'insertion de personnes en difficulté, très peu scolarisées, ne pouvant accéder à des formations existantes. Pour ce faire, il développe des méthodes et pédagogies spécifiques de formation socioprofessionnelle. Il leurs propose ainsi des formations générales ou techniques mais également un accompagnement psychosocial, qui visent à accroître leurs chances d'intégration sur le marché de l'emploi ou à faciliter leur accès à des programmes de formations qualifiants. www.acfi.be

O.PHA.CO.

L'Office des Pharmacies coopératives (O.PHA.CO.), Union professionnelle reconnue, représente près de 600 pharmacies coopératives (touchant quelques 2,2 millions de patient-usagers dans notre pays), neuf grossistes-répartiteurs de même que neuf Offices de tarification pharmaceutique en Belgique. Pesant 20 % du marché belge de la pharmacie ouverte au public, ses membres ont pour objectif la défense tant de l'intérêt général que de la qualité du service prodigué. Son credo de base est de garantir notamment une dimension résolument socioéconomique des soins pharmaceutiques dispensés.

PACTE ASSOCIATIF

Développée ces dernières années au sein du monde politique, l'idée d'un «Pacte associatif» repose sur une volonté de faire collaborer davantage associations et pouvoirs publics. Ce pacte prend la forme d'une charte contenant des principes fondamentaux que chacune des parties s'engage à respecter.

Il porte notamment sur l'autonomie des associations existantes, la complémentarité entre cette autonomie et la responsabilité des pouvoirs publics, la stabilisation du financement des associations, la reconnaissance de l'engagement libre (et volontaire) comme un moteur de la vie associative ainsi que le développement d'un dialogue systématique entre les pouvoirs publics et le monde associatif, en vue de l'élaboration (ou l'évaluation) des politiques associatives, sans porter préjudice pour autant au primat du Politique.

« PERICLES »

Le Partenariat Economique pour le Redéploiement Industriel et les Clusters par l'Economie sociale (ou « PERICLES ») cherche à construire, en région wallonne, des partenariats entre entreprises privées à but lucratif et entreprises d'économie sociale, dans le but à la fois de permettre la création d'emplois nouveaux et d'améliorer la performance économique des entreprises partenaires. Les activités à développer le sont, de manière privilégiée, dans le secteur des services aux entreprises où l'Economie sociale a montré qu'elle pouvait être une réponse structurelle intéressante, créatrice de nombreux emplois.

PLACEMENT ÉTHIQUE

Forme d'investissement socialement responsable (ISR – Cfr. Supra) qui consiste à placer son capital dans des sociétés cotées en Bourse, voire dans des Bons du Trésor, émis par des Etats qui respectent un certain nombre de valeurs sociales ou environnementales. C'est l'aspect le plus connu et le plus courant d'ISR. Il est parfois couplé avec un système de solidarité tel le placement avec partage solidaire.

PLAN "ÉTÉ 2002"

Rendu opérationnel à l'été 2002, ce plan fédéral est venu renforcer le 'Programme printemps' (Cfr. Infra) institué en 2000 par le gouvernement fédéral afin de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, et visait tout particulièrement à étendre les moyens financiers et structurels existants et disponibles pour le secteur de l'Economie sociale.

PLATO SOCIAL

Inspiré par le concept original de Programme européen « Plato », par lequel des managers de grandes entreprises (le plus souvent multinationales) s'investissent dans le processus de professionnalisation des PME, le Plato Social repose sur le principe visant soit à mettre temporairement un manager expérimenté du secteur privé 'classique' à disposition d'une entreprise d'économie sociale soit de voir celle-ci détacher un de ses collaborateurs auprès d'une entreprise de l'économie classique. Il s'agit d'une manière originale de diffuser les idées et valeurs de l'économie sociale dans des entreprises strictement commerciales mais également de jeter un pont entre l'Economie classique et l'Economie sociale.

"PRÉFÉRENCES"

Afin de permettre à tout un chacun de mieux connaître les différents opérateurs du tiers-secteur de l'Economie sociale en Communauté française (et le cas échéant d'entrer en contact avec ces derniers), Préférences est un répertoire qui propose tous les renseignements nécessaires et utiles relatifs aux acteurs de l'économie sociale qui fournissent des services ou des biens produits « autrement », c'est-à-dire offrant une plus-value sociale réelle.
www.economiesociale.be/outils.html

PRICAF SOLIDAIRE

Grâce à cet instrument de financement spécifique à l'Economie sociale, constitué exclusivement de placements collectifs 'solidaires', les particuliers peuvent s'impliquer financièrement dans l'Economie sociale et l'éventuel couplage de cet outil à divers incitants fiscaux doit accroître l'attrait de l'investissement dans les projets d'économie sociale.

PRIME +

Instaurée en 2005, la prime + vise à renforcer les entreprises d'économie sociale et doit leur permettre (ainsi qu'aux PME soucieuses de prendre le train de la responsabilité sociétale des entreprises) de réaliser une plus-value sociale et/ou sociétale réelle. Grâce à cette prime - prise en charge partiellement par le gouvernement fédéral -, et sous certaines conditions, les entrepreneurs du secteur de l'Economie sociale peuvent faire appel à la consultance externe pour mettre en œuvre notamment l'approche de chaîne durable, la démarche qualité ou encore la gestion de la diversité. Trois fois par an, les projets font l'objet d'une évaluation en vue de la ventilation des primes +.

PRIX R. VANTHOURNOUT

Décerné depuis 1993, ce prix de l'Economie sociale récompense chaque année, pour les régions bruxelloise et wallonne, d'une part, une entreprise d'économie sociale (au travers du « Prix Entreprise », choisie sur la base de nombreux critères pris en considération par un jury spécialisé) et d'autre part, un étudiant ou un chercheur (par le « Prix Edition ») ayant consacré un mémoire, une étude ou un travail de recherche dont le sujet est jugé utile et pertinent pour l'Economie sociale. www.econosoc.be/pvt

PRIX SOWECSOM

Lancé pour la première fois en octobre 2002, le Prix Sowecsom (ou Prix Biennal de l'Entreprise d'Economie Sociale Marchande) vise, suite à une sélection opérée strictement sur base du respect de critères éthiques et de la bonne santé financière des candidats, à octroyer une même récompense financière tant à une entreprise d'économie sociale (au travers du « Prix Entreprise ») qu'à un projet solidaire innovant (via le « Prix Projet »).

PROGRAMME "PRINTEMPS"

Plan d'action du gouvernement fédéral (lancé au printemps de l'an 2000) de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, reposant notamment sur des mesures visant à encourager l'insertion socioprofessionnelle d'ayants droit à l'intégration sociale et d'ayants droit à l'une ou l'autre forme d'aide sociale financière.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ (RGP)

Rédigé en 1995, le RGP reste aujourd'hui encore un fil conducteur pour la lutte contre la pauvreté dans notre pays. Il se voulait déjà novateur, tout particulièrement de par la méthode utilisée : point d'accumulation de données statistiques mais le compte rendu d'un dialogue entre des personnes vivant dans la pauvreté et le « monde extérieur », constitué d'intervenants professionnels.

Le RGP a rassemblé des dizaines de propositions et autres recommandations politiques, scientifiques en vue de mener une approche structurelle combattant l'exclusion sociale et la pauvreté. Depuis, sur la base de ce Rapport, différentes démarches et mesures ont été adoptées : l'Accord de coopération de 1998 relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté ; l'instauration d'un Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale ou encore l'Accord de gouvernement fédéral de 2003.

RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF (RFA)

Créé en 1987 afin de promouvoir et sensibiliser l'éthique ainsi que la solidarité dans les rapports à l'argent, le RFA est un réseau pluraliste d'associations sans but lucratif qui a pour objectif de concilier argent, éthique et solidarité dans le domaine financier. Par ailleurs, depuis son origine, initiateur de réflexions et développeur de pistes novatrices en la matière, ce réseau se veut ré-investisseur de fonds dans l'Economie sociale. www.rfa.be

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

Ce concept part du principe que les entreprises n'existent pas de façon autonome, indépendante, mais qu'elles font partie intégrante de notre Société. Les entreprises socialement responsables acceptent et prennent leurs responsabilités en intégrant, dans leurs activités, des critères environnementaux et sociaux ; et les mettent sur le même pied que des considérations économiques ou financières. Ces entreprises mettent ainsi un point d'honneur à aborder cette thématique en concertation avec les actionnaires, les clients, les consommateurs, les fournisseurs, les pouvoirs publics ou encore leurs travailleurs, soit l'ensemble de leurs « stakeholders ». www.responsiblepractice.com

RESSOURCES

Réseau pluraliste constitué d'une cinquantaine d'acteurs de l'Economie sociale (des Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale), présents dans les domaines de la récupération et du recyclage, qui reçoivent, récoltent, trient, réparent, recyclent et revendent des objets et produits auxquels ils redonnent vie.
www.res-sources.be

SAW-B

Constituée en asbl en 1981, Solidarité des Alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B) est une fédération qui représente et défend les intérêts de plus de 350 entreprises d'économie sociale établies en Wallonie et à Bruxelles, soit plusieurs milliers de travailleurs.
www.economiesociale.be

S.E.F.E.A.

Créée en 2002 par les membres de la F.E.B.E.A. (Cfr. Supra) parmi lesquels les belges Crédal et Hefboom, la Société Européenne Finance, Ethique et Alternative (S.E.F.E.A.), en tant que toute première société européenne de finance alternative à détenir les outils et savoir-faire opérationnels capables de renforcer et/ou démultiplier les expériences de finance éthico-solidaire dans tous les pays européens, joue un rôle majeur dans le développement des économies et finances solidaires sur notre continent. Disposant entre autre d'un capital de plus de 300 millions d'EUR, elle poursuit aussi la constitution d'une Banque Européenne Alternative (B.E.A.), en mesure d'agir à l'avenir comme une véritable banque européenne de refinancement pour le secteur social.
www.febea.org

SEMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Organisée depuis 2004 par les grandes fédérations d'entreprises d'économie sociale sur les campus des grandes universités francophones belges, la 'Semaine de l'économie sociale', c'est plusieurs jours d'animations, de conférences, d'expositions, de projections et d'événements pour découvrir le dynamisme et la richesse d'un secteur économique trop souvent méconnu bien qu'en plein essor. L'objectif est de sensibiliser les étudiants et le grand public à l'importance et à la diversité de l'Economie sociale et les informer directement sur les opportunités qui s'offrent à ceux et celles qui y envisagent une carrière professionnelle.

SERVICES (OU TRAVAUX) DE PROXIMITÉ

Activités (marchandes ou non) créatrices d'emploi et de cohésion sociale, qui visent à rencontrer des besoins individuels, personnels ou familiaux dans le cadre de la vie de tous les jours, et qui concernent des activités non satisfaites par le circuit économique traditionnel.

Ces services variés (d'aide à domicile de nature ménagère, de gestion de crèches complémentaires, d'entretien des espaces verts… d'entretien de l'infrastructure touristique) opèrent la plupart du temps dans les quartiers défavorisés tandis que leur caractéristique principale est l'ancrage local ainsi que le lien direct avec le voisinage où ils sont actifs.

S.F.S. - SOCIÉTÉ À FINALITÉ SOCIALE

Prévue par le nouveau Code des Sociétés (dans ses articles 661 à 669), la S.F.S. est une société soumise aux mêmes règles que les autres. Il s'agit cependant d'une société commerciale qui a la particularité de poursuivre d'autres objectifs que le seul profit. Elle doit inscrire dans ses statuts neuf points, qui constituent autant de conditions à l'adoption de la qualification « à finalité sociale ».

Ces conditions sont les suivantes : l'absence de bénéfice patrimonial (ou bénéfice patrimonial limité) ; la définition claire et stricte du but social qu'elle poursuit ; la politique d'affectation des profits ; la limitation du droit de vote à l'AG (personne ne pouvant y voter pour plus de 10 % des parts présentes ou représentées) ; l'affectation des boni de liquidation à une structure poursuivant les mêmes objectifs ; la limitation des dividendes au taux fixé par le Conseil National de la Coopération ; la rédaction d'un rapport spécial annuel (décrivant la façon dont le but social a été atteint ou pourquoi il ne l'a pas été) ou encore les modalités prévoyant l'accès (ou l'abandon) à la qualité d'associé pour tout travailleur ayant une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise.

En 2004, plus de 200 S.F.S. étaient actives dans notre pays, dont la moitié en Région wallonne.

SOFICATRA

Spécialisée dans le financement à risque, à moyen et long terme, la Soficatra est une société d'investissement européenne qui réunit des partenaires des différents pays de l'Union européenne, dont l'objet est d'intervenir en (quasi-) fonds propres pour des entreprises participatives et autres entreprises d'économie sociale.

SOWECSOM

Constituée en juillet 1995 par la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (S.R.I.W.) et les organisations syndicales (FGTB…), située à Namur, la Société wallonne pour l'Economie sociale marchande (SOWECSOM) a acquis en 1999 le statut de filiale spécialisée en Economie sociale marchande. Son but est de promouvoir le développement de celle-ci en Région wallonne par un soutien tant à la création de nouvelles entreprises d'économie sociale (marchande) qu'au déploiement des structures existantes. Une mission qu'elle remplit grâce aux moyens dont l'ont dotée (sous forme de capital social et de prêt) tant la Région wallonne que la S.R.I.W. Elle intervient par la voie de prêts, d'interventions en capital ou encore d'apports en garantie(s). www.sriw.be/fr/profil/sowecsom

TITRES-SERVICES

Titres de paiement - à valeur unique imposée par les autorités - qui permettent à l'utilisateur de régler, avec l'aide financière des pouvoirs publics {revêtant la forme d'une subvention à la consommation}, une prestation de travaux ou de services de proximité effectuée par l'intermédiaire d'une entreprise agréée, publique ou privée. Ils portent sur l'accomplissement de travaux ou services de proximité auprès de particuliers, dans le cadre de leurs besoins privés tels que l'aide ménagère ou encore l'accompagnement - au domicile ou hors domicile - des personnes âgées, handicapées ou malades.

WWW.SOCIALECONOMY.BE

Site web de la Cellule fédérale 'Economie sociale', par ailleurs site hôte de celui du SPP Intégration sociale, www.socialeconomy.be est un des principaux outils pour la diffusion d'informations précises sur la politique menée sur le terrain de l'Economie sociale, et à l'adresse des publics cibles. Il est également pourvu d'une banque de données ('Base S.E.S.', Cfr. Supra) qui reprend l'ensemble des mesures de soutien prises en matière d'Economie sociale.